



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 28-3764-9 **Numéro de version:** 1.06
Date de révision: 09/02/2016 **Annule et remplace la**
version du : 26/09/2013

Numéro de version Transport: 1.00 (11/10/2010)

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MELANGE ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:
3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2 AUTOMELANGE

Numéros d'identification de produit
70-2011-4027-7 70-2011-4028-5 70-2011-4029-3

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

Ce produit est un kit ou un produit multi-composants qui consiste en plusieurs composants , emballés indépendamment. Une FDS pour chacun des composants est incluse. Veillez à ne pas séparer les FDS des composants de cette page de couverture. Les références des Fiches de Données de Sécurité (FDS) des composants de ce produit sont:

28-1333-5, 28-1380-6

Information de transport

70-2011-4027-7, 70-2011-4028-5, 70-2011-4029-3

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2 AUTOMELANGE

Non réglementé pour le transport

ETIQUETTE DU KIT

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aut. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



MENTIONS DE DANGER:

H319

Provoque une sévère irritation des yeux

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H411

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E

Porter des gants de protection.

P273

Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P305 + P351 + P338

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Raison de la révision:

Kit : numéros des FDS composant le kit - L'information a été modifiée.

Section 1: Information "Utilisations déconseillées" - L'information a été ajoutée.

Section 2: Information graphique - L'information a été supprimée.

Section 2: Référence phrase H - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été ajoutée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.

Section 02: Label Elements: CLP Medical Device - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été ajoutée.

Etiquette - Précaution CLP - Réponse - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Graphique - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Mention d'avertissement - L'information a été ajoutée.

Section 2: Etiquette - remarques - L'information a été supprimée.

Remarque (phrase) - L'information a été supprimée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été supprimée.

15: Symboles - L'information a été supprimée.



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 28-1333-5
Date de révision: 09/02/2016

Numéro de version: 1.10
Annule et remplace la version du : 20/11/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- **Utilisations identifiées:**
Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réservé exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise
Téléphone: 01 30 31 82 82
E-mail: tfr@mmm.com
Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 2 - H319

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 4 - aquat. Chron. 4; H413

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation)

Pictogrammes



Ingrédients :

Ingrediente	Numéro CAS	% par poids
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5	< 5
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	93962-71-1	< 2
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	93962-70-0	< 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H319 Provoque une sévère irritation des yeux
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H413 Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E Porter des gants de protection.

Intervention::

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

Elimination:

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingrédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None		50 - 70	
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle (N° d'enregistrement REACH:01-2120102014-82)	27689-12-9	EINECS 248-607-1	10 - 30	Tox. aquatique chronique 4, H413 (Auto classées)
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	EINECS 212-538-5	< 5	
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5	EINECS 276-900-4	< 5	Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Fournisseur)
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	EINECS 272-697-1	< 5	
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	945012-02-2		< 5	
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	93962-71-1	EINECS 300-709-8	< 2	Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	EINECS 215-137-3	< 2	Corr. cutanée 1C, H314 (Auto classées)
Dioxyde de titane	13463-67-7	EINECS 236-675-5	< 0,5	
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	93962-70-0	EINECS 300-708-2	< 0,5	Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	VLEPs France	VME(8 heures) : 5 mg/m ³	
Dioxyde de titane	13463-67-7	VLEPs France	VME (en Ti, 8 heures): 10 mg/m ³	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984) VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:
Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique::	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte avec une légère odeur acrylique
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié

Point d'éclair:	Pas de point d'éclair
Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	2 - 2,2 [Réf. Standard :Eau = 1]
Hydrosolubilité	Nulle
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	2 - 2,2 g/cm ³

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire:

Pas de données de tests disponibles.

Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d' informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

Inhalation:

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Irritation oculaire grave: les symptômes peuvent inclure rougeurs, gonflements, douleurs, larmes, opacité cornéenne, diminution de la vision avec risque d'altération permanente.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:

Les expositions qui peuvent causer des effets sur la santé suivants ne sont pas prévues pendant une utilisation utilisation normale et prévue:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Dermale		Pas de données disponibles. Calculé.5 000 mg/kg
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	Ingestion	Rat	LD50 > 17 600 mg/kg
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	Ingestion	Composants similaires	LD50 2000-5000 mg/kg
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Toluène-4-sulfinate de sodium	Dermale	Jugement professionnel	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Toluène-4-sulfinate de sodium	Ingestion	Rat	LD50 3 200 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Dermale	Lapin	LD50 > 2 500 mg/kg
Hydroxyde de calcium	Ingestion	Rat	LD50 7 340 mg/kg
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	Ingestion	Rat	LD50 > 1 600 mg/kg
Dioxyde de titane	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Dioxyde de titane	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 6,82 mg/l
Dioxyde de titane	Ingestion	Rat	LD50 > 10 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	Ingestion	Rat	LD50 > 400 mg/kg

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organisme	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle)	Lapin	Aucune irritation significative
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Humain	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organisme	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle)	Lapin	Moyennement irritant
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Hydroxyde de calcium	Lapin	Corrosif
Dioxyde de titane	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organisme	Valeur
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle)	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phénol-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	Souris	Non sensibilisant
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Hommel et animal	Non sensibilisant
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	Jugement professionnel	Sensibilisant
Dioxyde de titane	Hommel et animal	Non sensibilisant

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	Jugement professionnel	Sensibilisant
------------------------------------------------------------------	------------------------	---------------

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénérité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle)	In vitro	Non mutagène
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	In vitro	Non mutagène
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vitro	Non mutagène
Dioxyde de titane	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organisms	Valeur
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Dioxyde de titane	Ingestion	Multiple espèces animales.	Non-cancérogène
Dioxyde de titane	Inhalation	Rat	Cancérogène

Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 2 000 mg/kg	
Hydroxyde de calcium	Inhalation	irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	LOAEL 2,5 mg/m ³	20 minutes

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organisms	Test résultat	Durée d'exposition
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-,	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2,Catalyseur

produits d'hydrolyse avec la silice					e
Dioxyde de titane	Inhalation	système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,01 mg/l
Dioxyde de titane	Inhalation	Fibrose pulmonaire	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Algues vertes	Estimé	96 heures	Effet concentration 50%	230 mg/l
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	>400 mg/l
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Algues vertes	Estimé	96 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	31 mg/l
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	>400 mg/l
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Dioxyde de titane	13463-67-7	Sheepshead Minnow	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	>240 mg/l
Dioxyde de	13463-67-7	Poisson	expérimental	30 jours	Concentration	>100 mg/l

titane					sans effet observé (NOEL)	
Dioxyde de titane	13463-67-7	puce d'eau	expérimental	30 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	3 mg/l
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	93962-70-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Algues vertes	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>4 000 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	Concentration léthale 50%	2 110 mg/l
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	puce d'eau	Estimé	48 heures	Effet concentration 50%	1 062 mg/l
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénolénoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	945012-02-2		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)jimo]di-2,1-	93962-71-1		Données non disponibles ou insuffisantes pour la			

éthanediyle			classification			
-------------	--	--	----------------	--	--	--

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Estimé Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	26 jours (t 1/2)	Autres méthodes
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Dioxyde de titane	13463-67-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90 % en poids	OCDE 301C
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	945012-02-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	93962-70-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylat	27689-12-9	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A

e de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle		disponibles ou insuffisantes pour la classification				
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	69 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	93962-71-1	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	55 % en poids	OCDE 301C
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	39 % en poids	OCDE 301C

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
2,4,6(1H,3H,5H)-Pyrimidinetrione, 5-phényl-1-(phénylméthyl)-, sel de calcium (2:1)	945012-02-2	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Méthacrylate de 2-[(2-hydroxyéthyl)(3-méthoxypropyl)amino]éthyle	93962-70-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Hydroxyde de calcium	1305-62-0	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A

propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0), matière en vrac						
silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Estimé BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	<2.3	OCDE 305E
Dioxyde de titane	13463-67-7	expérimental BCF-Carp	42 jours	Facteur de bioaccumulation	9.6	Autres méthodes
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	1230	Autres méthodes
Toluène-4-sulfinate de sodium	824-79-3	Estimé Bioconcentratie	42 jours	Facteur de bioaccumulation	3.9	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Bisméthacrylate de [(3-méthoxypropyl)imino]di-2,1-éthanediyle	93962-71-1	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	3.4	Estimation : Facteur de bioaccumulation
BISMETHACRYLATE DE 1,12-DODECANEDIYLE	72829-09-5	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	6.6	Estimation : Facteur de bioaccumulation
Bisméthacrylate de (1-méthyléthylidène)bis(4,1-phénylèneoxy-3,1-propanediyle	27689-12-9	Estimé Bioconcentratie		Facteur de bioaccumulation	7.6	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Eliminer les déchets dans une installation de déchets industriels autorisés.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréé.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité

Ingrediént

Dioxyde de titane

Numéro CAS

13463-67-7

Classification

Grp. 2B: Possibilité carc.
des hommes

Réglementation

Centre International de
Recherche sur le
Cancer (CIRC)

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

au des maladies professionnelles

65 Lésions eczématoïdiformes de mécanisme allergique

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

- | | |
|------|-------------------------------------------------------------------|
| H314 | Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| H315 | Provoque une irritation cutanée. |
| H317 | Peut provoquer une allergie cutanée. |
| H319 | Provoque une sévère irritation des yeux |
| H335 | Peut irriter les voies respiratoires. |
| H413 | Peut être nocif à long terme pour les organismes aquatiques. |

Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: CLP Dangers environnemental (Statements) - L'information a été ajoutée.

Etiquette: Précaution CLP - Eliminage - L'information a été ajoutée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

Section 11: Toxicité acute (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Sensibilisation de la peau - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 14 : Classification transport - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr



Fiche de données de sécurité

Copyright, 2016, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS: 28-1380-6 **Numéro de version:** 1.09
Date de révision: 09/02/2016 **Annule et remplace la**
version du : 20/11/2015

Numéro de version Transport:

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

- Utilisations identifiées:

Produit dentaire.

Utilisations déconseillées

Réserve exclusivement à l'usage des chirurgiens-dentistes.

1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France Marchés de la Santé Boulevard de l'Oise 95006 Cergy Pontoise

Téléphone: 01 30 31 82 82

E-mail: tfr@mmm.com

Site internet <http://3m.quickfds.com>

1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Ce produit est un dispositif médical selon la Directive 93/42/EEC qui est invasif ou utilisés en contact physique direct avec le corps humain, et donc est exempté des exigences de classification et d'étiquetage conformément au Règlement (CE) n ° 1272/2008 (CLP; Article 1, paragraphe 5). Bien que non requises, les informations de classification et d'étiquetage, sont fournies ci-dessous.

CLASSIFICATION:

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Auat. Chr. 2; H411

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

MENTION D'AVERTISSEMENT:

ATTENTION.

Symboles::

SGH07 (Point d'exclamation) SGH09 (Environnement)

Pictogrammes



Ingédients :

Ingédient	Numéro CAS	% par poids
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0	10 - 20
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	< 3
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	< 0,5

MENTIONS DE DANGER:

H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

MENTIONS DE MISE EN GARDE

Prévention:

P280E	Porter des gants de protection.
P273	Eviter le rejet dans l'environnement.

Intervention::

P333 + P313	En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.
-------------	------------------------------------------------------------------

Elimination:

P501	Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.
------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------

2.3 .Autres dangers

Pour toute information relative à une bonne utilisation et aux dangers du produit, veuillez vous reporter à la section correspondante de ce document.

3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Ingédient	Numéro CAS	Inventaire EU	% par poids	Classification
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester	None		45 - 55	

(2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac				
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique	1224866-76-5	EINECS 203-652-6	20 - 30	Lésions oculaires 1, H318 (Auto classées)
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	109-16-0	EINECS 272-697-1	10 - 20	Sens. cutanée 1, H317 (Auto classées)
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	EINECS 231-892-1	< 3	Ox. Solv. 3, H272; Irr. de la peau 2, H315; Irr. des yeux 2, H319; Sens. resp. 1, H334; Sens. cutanée 1, H317; STOT SE 3, H335 (Fournisseur) Tox. aigüe 4, H302 (Auto classées)
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	EINECS 266-046-0	< 3	
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	EINECS 236-050-7	< 0,5	Organopéroxyde, H242; Aquatique aiguë 1, H400,M=1; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1 (Fournisseur) Skin Sens. 1B, H317 (Auto classées)
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1		< 0,1	Aquatique aiguë 1, H400,M=100; Tox. aquatique chronique 1, H410,M=100 (Auto classées)

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

4. PREMIERS SOINS

4.1. Description des premiers secours:

Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

Contact avec les yeux:

Rincer avec de grandes quantités d'eau. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si les symptômes persistent, consulter un médecin.

En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent d'extinction adapté pour le matériel combustible tel que l'eau ou mousse.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun inhérent à ce produit

Décomposition dangereuse ou sous-produits

<u>Substance</u>	<u>Condition</u>
Monoxyde de carbone	Pendant la combustion.
Dioxyde de carbone	Pendant la combustion.
Vapeurs ou gaz irritants	Pendant la combustion.

5.3. Conseils aux pompiers:

Aucune action de protection spécifique pour les pompiers n'est anticipée. .

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Reportez-vous aux autres sections de cette FDS pour l'information concernant les risques physiques et de la santé, de protection respiratoire, ventilation et équipement de protection individuelle.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Récupérer le matériau répandu. Mettre dans un récipient fermé. Nettoyer les résidus. Fermer le récipient. Eliminer le matériau récupéré le plus rapidement possible.

6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

7. Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Il est recommandé d'utiliser une technique où aucun contact avec la peau n'intervient. S'il y a contact avec la peau, laver avec de l'eau et du savon. Les acrylates peuvent pénétrer les gants habituellement utilisés. S'il y a contact du produit avec les gants, les enlever et les détruire, se laver les mains immédiatement avec du savon et de l'eau et utiliser un nouvelle paire. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation Se laver soigneusement après manipulation Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi Ne pas mettre dans les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker à l'écart de la chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Valeurs limites d'exposition:

Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Déterminé par le fabricant	VLEP (poussières): 10 mg/m ³	
VLEPs France : France. Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS, ED 984)				
VLEP				
Valeurs limites de moyenne d'exposition				
/				

Valeurs limites biologiques

Il n'existe pas de limites biologiques pour les composants listés à la section 3 de cette fiche de données de sécurité.

8.2. Contrôles de l'exposition:

8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans les zones bien ventilées.

8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée:

Lunettes de sécurité avec protection latérale.

Protection de la peau/la main

Veuillez lire section 7.1 pour plus d'information concernant la protection de la peau.

Protection respiratoire:

Aucun requis.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Etat physique:	Solide
Aspect physique spécifique:	Pâte
Apparence/odeur:	Pâte avec une légère odeur acrylique.
Valeur de seuil d'odeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
pH	<i>Non applicable.</i>
Point/intervalle d'ébullition:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Point de fusion:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Inflammabilité (solide, gaz):	Non classifié
Dangers d'explosion:	Non classifié
Propriétés comburantes:	Non classifié
Point d'éclair:	Pas de point d'éclair

Température d'inflammation spontanée	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (LEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Limites d'inflammabilité (UEL)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Pression de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité relative	<i>2 - 2,2 [Réf. Standard :Eau = 1]</i>
Hydrosolubilité	<i>Négligeable</i>
Solubilité (non-eau)	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Coefficient de partage n-octanol / eau	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Taux d'évaporation:	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité de vapeur	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Température de décomposition	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Viscosité	<i>Pas de données de tests disponibles.</i>
Densité	<i>2 - 2,2 g/cm³</i>

9.2. Autres informations:

Masse moléculaire:

Teneur en matières volatiles:

Pas de données de tests disponibles.

Pas de données de tests disponibles.

10. STABILITE ET REACTIVITE

10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

10.2 Stabilité chimique:

Stable.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4. Conditions à éviter:

Chaleur.

10.5 Matériaux à éviter:

Non applicable

10.6. Produits de décomposition dangereux:

Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans la section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans la section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 11 sont fondées sur les règles de classifications selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

11.1. Informations sur les effets toxicologiques:

Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants

sur la santé:**Inhalation:**

Ce produit peut avoir une odeur caractéristique; cependant aucun effet néfaste n'est anticipé .

Contact avec la peau:

Légère irritation cutanée: Signes / symptômes peuvent inclure une rougeur locale, un gonflement, des démangeaisons et la sécheresse. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

Contact avec les yeux:

Une irritation significative des yeux est peu probable en cas de contact, pendant l'utilisation du produit.

Ingestion:

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale, troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée.

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparaît pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Route	Organismes	Valeur
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé.2 000 - 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	Jugement professionnel	LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Rat	LD50 10 837 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Dermale		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Peroxodisulfate de disodium	Dermale	Lapin	LD50 > 10 000 mg/kg
Peroxodisulfate de disodium	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 47,93 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	Ingestion	Rat	LD50 895 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Dermale	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 0,8 mg/l
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Ingestion	Rat	LD50 12 905 mg/kg

TAE = Toxicité Aigue Estimée

Corrosion / irritation cutanée

Nom	Organismes	Valeur
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2-méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique	Lapin	Irritation minimale.
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Cochon d'Inde	Moyennement irritant
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organismes	Valeur
Produit		Aucune irritation significative
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2-méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique	Lapin	Corrosif
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Jugement professionnel	Irritant modéré
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Lapin	Aucune irritation significative
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Lapin	Aucune irritation significative

Sensibilisation de la peau

Nom	Organismes	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique	Cochon d'Inde	Non sensibilisant
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Hommet et animal	Sensibilisant
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Hommet et animal	Non sensibilisant
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	Cochon d'Inde	Sensibilisant

Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénérité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique	In vitro	Non mutagène
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	In vitro	Non mutagène
--------------------------------------------------------------------------------------	----------	--------------

Cancérogénicité

Nom	Route	Organismes	Valeur
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	Souris	Non-cancérogène
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Non spécifié	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Toxicité pour la reproduction**Effets sur la reproduction et / ou sur le développement**

Nom	Route	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Ingestion	Non toxique sur le développement	Souris	NOAEL 1 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction femelle	Rat	NOAEL 509 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur la reproduction mâle	Rat	NOAEL 497 mg/kg/day	1 génération
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Ingestion	Non toxique sur le développement	Rat	NOAEL 1 350 mg/kg/day	pendant l'organogenèse

Organe(s) cible(s)**Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique**

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organismes	Test résultat	Durée d'exposition
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxydiéthyle	Dermale	sang	Tous les données sont négatives.	Souris	NOAEL 833 mg/kg/day	78 semaines
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	Inhalation	système respiratoire silicose	Tous les données sont négatives.	Humain	NOAEL Non disponible	exposition professionnelle

Danger par aspiration

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE dans le

section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients dans le section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données dans le section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	type	Exposition	Test point final	Test résultat
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyI diméthacrylate et oxyde phosphorique	1224866-76-5	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Carpe commune	expérimental	96 jours	Concentration léthale 50%	0,004 mg/l
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Crustacées	expérimental	96 heures	Effet concentration 50%	>12,8 mg/l
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Algues - autres	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	0,005 mg/l
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Algues	Estimé	72 heures	Effet concentration 50%	>100 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Truite arc-en-ciel	expérimental	96 heures	Concentration léthale 50%	163 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	puce d'eau	expérimental	48 heures	Effet concentration 50%	64,6 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Effet concentration 50%	116 mg/l
Acide 2-	1224866-76-5	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration	56 mg/l

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique					sans effet observé (NOEL)	
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	puce d'eau	expérimental	21 jours	Concentration sans effet observé (NOEL)	10 mg/l
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Algues vertes	expérimental	72 heures	Concentration sans effet observé (NOEL)	3,2 mg/l
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-.3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	None		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxidiéthyle	109-16-0		Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification			

12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Acide 2-	1224866-76-5	expérimental	28 jours	Demande	82 % en poids	OECD 301F -

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1'-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl], produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxide phosphorique		Biodégradation		biologique en oxygène		Manometric Respiro
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxidiéthyle	109-16-0	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	60 % en poids	Autres méthodes
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Oxyde de verres, produits	65997-17-3	Données non disponibles ou	N/A	N/A	N/A	N/A

chimiques (non fibreux)		insuffisantes pour la classification				
-------------------------	--	--------------------------------------	--	--	--	--

12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Oxyde de verres, produits chimiques (non fibreux)	65997-17-3	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide acétique, sel de cuivre (2+), monohydraté	6046-93-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Poudre de verre (65997-17-3), surface modifiée avec 2-acide propénoïque, 2 méthyle-3-(trimethoxysilyle)propyle ester (2530-85-0) et phényltriméthoxy silane (2996-92-1), matière en vrac	None	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
3,5,5-Triméthylperoxyhexanoate de tert-butyle	13122-18-4	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Peroxodisulfate de disodium	7775-27-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Silanamine, triméthyl-1,1,1 N-(triméthylsilyl)-, produits d'hydrolyse avec la silice	68909-20-6	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Acide 2-propénoïque, 2-méthyle, ester de 1, 1-[1(hydroxyméthyle)-1, 2-éthanediyl],	1224866-76-5	expérimental Bioconcentratie		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	-0.2	Autres méthodes

3M(tm) ESPE(tm) RELYX(tm) UNICEM 2, Base

produits de réaction avec 2-hydroxy-1, 3-propanediyl diméthacrylate et oxyde phosphorique						
Diméthacrylate de 2,2'-éthylenedioxyl éthyle	109-16-0	expérimental Bioaccumulation		Lod du Coefficient de partage octanol/eau	1.88	Autres méthodes

12.4. Mobilité dans le sol:

Contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Pas de données de tests disponibles à l'heure actuelle, contacter le fournisseur pour plus d'informations.

12.6. Autres effets néfastes:

Pas d'information disponible.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

13.1. Méthode de traitement des déchets:

Voir en section 11.1: information sur les effets toxicologiques.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attribuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agréée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

18 01 06* Produit chimique contenant des substances dangereux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR/IMDG/IATA: Non réglementé pour le transport.

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Un ou plusieurs des ingrédients de ce produit a été notifié sur ELINCS (Inventaire européen des substances chimiques notifiées ou ou nouvelles)

au des maladies professionnelles

65 Lésions eczématoïdes de mécanisme allergique
66 Rhinite et asthmes professionnels

15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Ne s'applique pas.

16. AUTRES INFORMATIONS

Liste des codes des mentions de dangers H

H242	Peut s'enflammer sous l'effet de la chaleur.
H272	Peut agraver un incendie; comburant.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Raison de la révision:

A référer section 15 pour l'info concernant des notes - L'information a été supprimée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été ajoutée.

Section 9: Description de la propriété pour les propriétés optionnelles - L'information a été supprimée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné , à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité.

Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr